

outre celui de Pembroke — ceux de Mattawa, d'Albany et de Ville-Marie, lui doivent aussi l'existence. Les couvents-écoles de Renfrew, d'Arnprior, de Guigues, d'Albany, de Ville-Marie, de Témiscamingue ont de même été l'objet de sa sollicitude paternelle. Bref, il n'y a peut-être pas un coin de terre, dans tout cet immense vicariat, qui ne rappelle quelques bienfaits de cet évêque laborieux et actif.

Mais les deux faits principaux de son administration sont sans doute l'érection de son vicariat en diocèse régulier et la fondation du vicariat-apostolique du Témiscamingue qui vient d'être à son tour érigé en diocèse.

C'est en 1898 que le vicaire-apostolique de Pontiac devint le premier évêque de Pembroke. Par son travail infatigable, le territoire confié à ses soins avait prospéré d'une manière extraordinaire. De belles paroisses avaient surgi là où, vingt ans auparavant, il n'y avait que l'épaisse forêt. Le clergé et la population catholique avaient doublé partout, triplé même en certains endroits. Le vicariat pouvait ambitionner les droits et privilèges d'un diocèse régulier. Et c'est pour reconnaître ce développement, et aussi pour récompenser les mérites du vicaire-apostolique de Pontiac, que Léon XIII, de vénérée mémoire, nomma Mgr Lorrain évêque de Pembroke.

Vu la découverte de mines d'or et d'argent qu'on venait de faire dans les montagnes d'Haileybury et de Cobalt, des milliers de mineurs s'étaient dirigés vers ces endroits. Les belles plaines situées autour du lac Témiscamingue s'étaient ainsi peuplées d'un grand nombre de colons. L'administration de cette partie du diocèse devenait pour l'évêque de Pembroke de plus en plus absorbante. Il ne pouvait plus, d'autre part, donner comme il l'aurait voulu ses soins aux sauvages de l'Abbitibi et de la baie d'Hudson. Après de mûres réflexions, il décida de demander au Saint-Siège la division de son diocèse et l'érection de la partie nord en vicariat-